

YVES LACASCADE

Membre stagiaire du laboratoire d'anthropologie urbaine (CNRS)

Quelle politique pour le réseau ?

Il y a un rêve, un idéal, un mythe du réseau : celui-ci doit permettre de rendre fluide une matière jusque là demeurée compacte, figée, isolée, de faire circuler et d'échanger ce qui jusque là ne s'échangeait pas. Ce mythe contemporain est solidaire d'un autre mythe : celui de l'information, information qui, en elle-même et par sa simple diffusion, serait capable de rapprocher les hommes et les femmes partout sur la planète, de dynamiser les supposées « barrières » culturelles et de susciter de l'universel là où, auparavant, il n'y aurait eu que du particulier. C'est pourquoi toute théorie du réseau n'est probablement rien d'autre qu'une théorie de l'information qui s'assume ou, pire, qui s'ignore. Mais revenons au mythe : « Les mythes sont des récits fondateurs que les membres d'une société se transmettent de génération en génération depuis les temps les plus anciens » écrit P. Bidou et toujours selon lui, leur fonction est « (...) de rassembler un groupe d'hommes et de femmes autour d'un même ordre du monde et d'une même conception de l'existence... »¹.

Un mythe concerne donc une société ou un groupe. Quel groupe, quelle société constituez-vous, constituons-nous, nous qui participons aujourd'hui à ces journées d'études ? Quel *ethos*, quelle vision commune de l'existence et du monde partagez-vous, partageons-nous, qu'il s'agirait précisément d'étendre et de faire circuler à travers la mise en place et l'utilisation d'un ou de plusieurs réseaux ?

Ce que je veux dire c'est qu'une assemblée qui se réunit pour discuter du réseau et échanger des informations autour de ce concept et de sa mise en pratique ne peut faire l'économie d'un double débat et d'une double question.

La première me semble pouvoir être formulée comme suit : pourquoi nous faut-il des réseaux ?

Plusieurs éventualités se présentent en effet :

- Le réseau peut être considéré comme un outil permettant de « réparer » des institutions, de corriger leur mauvais fonctionnement ou leurs carences éventuelles. Il est alors ce qui les rénove ou les prolonge, l'atmosphère ou le substrat à l'intérieur desquels elles se renouvellent et inventent de nouvelles façons de fonctionner et de se perpétuer.
- A l'inverse, le réseau peut être ce qui permet d'échapper à la mainmise et au monopole des institutions, de travailler non pas nécessairement contre elles mais en dehors d'elles, hors de leur champ de vision et en échappant à leur contrôle.

Entre ces deux extrêmes, des possibilités intermédiaires peuvent évidemment voir le jour et chacune sera marquée par une *institutionnalisation* plus ou moins grande du réseau, un degré variable d'institutionnalisation lui-même marqueur d'une *instrumentalisation* plus ou moins grande du réseau par telle ou telle institution préexistante. Un médecin référent d'un réseau de santé communautaire dans la région me disait récemment : « Nous ne cherchons ni à nous institutionnaliser davantage ni à nous faire davantage connaître des institutions. Si celles-ci s'intéressaient davantage à nous, je ne suis pas certain qu'elles ne nous ôteraient pas le peu de moyens dont nous disposons et qui aujourd'hui nous suffisent pour exister ».

¹ Article *Mythe* in Bonte et Izard, « Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie », Paris, PUF, 2000, pp. 498-499.

Mais dans tous les cas, il me semble que l'existence d'un réseau est toujours – et j'insiste bien sur ce terme – l'expression d'une critique, plus ou moins consciente et qui pour cette raison précise mérite toujours d'être clairement exposée et formulée, de telle ou telle institution, une critique *en actes* qui se propose non de prolonger telle ou telle institution mais d'offrir une alternative à celle-ci et à son fonctionnement.

La deuxième quant à elle pourrait l'être de la façon suivante : quels buts, quels fins le réseau se fixe-t-il, quelle action se propose-t-il de promouvoir et d'entreprendre, pourquoi et en quoi cette action exige-t-elle précisément les moyens du réseau pour pouvoir être entreprise et défendue ?

La question du réseau me semble donc avant tout être une question politique et même doublement politique en ceci qu'elle à la fois la conséquence, le produit d'une analyse critique (des institutions) et l'expression d'un projet, d'une volonté d'action qui elle aussi est nécessairement d'essence critique.

C'est d'ailleurs ainsi que l'on peut comprendre qu'un réseau quand il se crée ou se mobilise et entre en action puisse, comme nous l'a récemment montré le mouvement en France des chercheurs par exemple, non seulement alimenter mais bien créer de toutes pièces un mouvement social.

Mettre en place des réseaux, développer *du* réseau ne doit donc pas faire perdre de vue à ceux qui s'y emploient qu'il n'y a pas de réseau sans usage ou même raison d'être *politique* de celui-ci.

Créer du réseau, oui, mais pour *quoi* faire (d'autre), à quelle fin et dans quels buts ? Telle me semble donc être immanquablement la question, à laquelle il ne faut pas avoir peur de revenir car sinon, cela signifie non qu'elle ne se pose pas mais que d'autres y ont répondu à votre, à nôtre place.

« S'il y a plusieurs manières de construire dans l'abstrait un réseau, c'est donc qu'il y a plusieurs manières de combiner des rôles et de faire que ces combinaisons produisent quelque chose d'intéressant. A partir de là, nous pouvons dire, d'une part, que les réseaux traversent les groupes permanents et les institutions et, d'autre part, qu'ils couvrent d'autres plans du social. Sur ces plans, les liens sociaux subissent moins des régulations proprement dites que les obligations que les participants s'imposent à eux-mêmes soit en les acceptant explicitement et d'un commun accord, soit en les considérant implicitement comme allant de soi. On peut penser que ces relations se développent par réaction aux effets dépersonnalisants et irresponsabilisants des institutions sociales. Dans celles-ci, le comportement d'un individu est sans doute régi, jusqu'à un certain point, par un contrôle de type normatif ; mais cet individu peut également, dans les limites qui lui sont imposées, mobiliser ses expériences et la sensibilité particulière qu'il a pu acquérir au cours de sa vie relationnelle. De sorte que les structures sociales stables apparaissent sous un jour assez différent : elles ne sont plus constituées d'un personnel en quelque sorte anonyme mais d'individus en tant que tels qui importent, dans la vie des institutions et des groupes, leur propre histoire antérieure. Irrespectueuse des frontières conventionnelles, l'analyse de réseaux peut ainsi contribuer à donner une vision cohérente d'une structure sociale différenciée. »¹

Voilà ce qu'en 1980 écrivait Ulf Hannerz dans un ouvrage considéré, dès sa parution, comme un classique de l'anthropologie urbaine, « Explorer la ville », et dans un chapitre précisément intitulé *A quoi servent les réseaux ?*. Il est d'ailleurs à noter que cet auteur définit la ville elle-même comme « réseau de réseaux »².

Le réseau est donc ce qui appartient en propre à l'acteur ou à l'agent social mais également ce à quoi lui-même appartient et qui lui ménage des capacités de pensée ou d'action que le réseau a précisément pour fonction de créer, de développer ou d'exploiter et qui sans lui n'existeraient pas. Et même si, pour reprendre les mots d'Ulf Hannerz, il traverse les institutions et les groupes, est favorisé par l'appartenance à ces derniers, il leur est d'une certaine façon transcendant et permet la mise en place et l'utilisation d'espaces de liberté que les appartenances « déclarées », « statutaires », « officielles » aux groupes ou aux institutions empêchent ou découragent. Le réseau est souple, quasi-immatériel, difficilement cernable, définissable, quantifiable, il a ni début ni fin, ni queue ni tête, il est portatif, en mouvement, susceptible de se reconstituer ailleurs, avec d'autres, si par malheur il vient à être démantelé. Non seulement il accepte fort bien, mais probablement exige une certaine

¹ Ulf Hannerz, « Explorer la ville », Paris, Minit, 1983, pp.221-222.

² « L'un de ces réseaux à lui tout seul ou la fusion de quelques-uns peuvent constituer un mode de vie urbain. Pris tous ensemble, ils constituent la ville comme ordre social . » (Ibid, p.253)

« dose » de clandestinité. Il n'est pas d'emblée au service d'une institution, d'un groupe ou d'un leader. On l'imagine plutôt au service d'une idée, voire d'un projet et peut-être d'un idéal, ou tout bonnement de rien, c'est-à-dire de quelque chose qui n'a peut-être pas nécessairement à être énoncé, clarifié, justifié. Il sert une communauté ou une collectivité qui n'a pas nécessairement à être déjà là mais qui est peut-être à venir.

Disons les choses clairement, et n'ayons pas peur ce faisant de retomber dans le mythe et de l'alimenter : la force ou le miracle du réseau, c'est de parvenir à rapprocher, à mettre en relation ce qui ne *pouvait*, ce qui ne *devait* l'être. Le réseau opère un *plissement* dans la réalité sociale, rapproche par *plissement*, parfois sans même que ceux-ci le sachent, des points, des agents, des idées qui jusque là peuvent avoir été tenus fortement séparés. Il réalise, pour continuer à parler comme Gilles Deleuze une *déterritorialisation*, invente des convergences, des perspectives ou des *lignes de fuite* là où auparavant seule la distance, la démarcation et l'étrangeité régnaient. Sa logique est celle du désir et peut-être avant tout du désir *de* l'autre. Au fond la raison d'être du réseau est simple : il permet de déjouer les logiques de l'institution, des groupes et d'échapper au contrôle que ceux-ci exercent sur leurs membres. Il permet de s'affranchir du contrôle et des logiques préétablies et rend possible l'invention de formes nouvelles d'échange et de coopération. Mais il peut aussi bien être retourné, détourné, instrumentalisé, jouer double-jeu et mettre ses pouvoirs et sa plasticité au service de la puissance des groupes, des hiérarchies ou de l'institution. Au fond, le réseau c'est fondamentalement ce qui *manque*, ce qui *nous* manque et que nous appelons de nos vœux, ce dont nous manquons pour être ce que nous aspirons à être, pour conduire les actions dans lesquelles nous croyons mais que nous n'avons pu entreprendre ou qui se sont soldées par des échecs. Le réseau est ce qui ménage un avenir et un possible au sujet et à son action quand l'expérience des institutions incline à penser que rien ne (les) changera ou si peu mais que ce même sujet se refuse à désespérer de lui-même comme des autres. Il est également le mode de fonctionnement qui permet peut-être le mieux de penser et de conjuguer à la fois le collectif et le sujet, l'action collective et l'autonomie de l'individu. Telle est peut-être la raison pour laquelle il semble aujourd'hui convenir si bien notamment aux intellectuels (pour autant que ce mot ait encore un sens compte tenu de la disparition progressive de tous les grands intellectuels critiques).

Pour conclure ce propos je me permettrai de préciser encore un peu plus les questions sur lesquelles je souhaitais attirer votre attention, de façon à bien définir les écueils qui menacent nécessairement une assemblée qui, comme la nôtre, se trouve rassemblée pour « parler » réseau.

Formaliser à l'excès le réseau, le concevoir, le bâtir de toutes pièces, l'expérimenter, le faire fonctionner, cela ne revient-il pas à l'institutionnaliser c'est-à-dire à tuer dans l'œuf les promesses et les potentialités dont il est riche et qui constituent précisément sa spécificité ?

N'est-ce pas l'ultime ruse de l'institution de vouloir ainsi s'en emparer ?

Certains pouvoirs publics n'ont-ils pas d'ailleurs intérêt à ce qu'à terme des réseaux, plus ou moins formels, plus ou moins organisés, remplacent des institutions ou des modes d'organisation qu'ils jugent, à tort plus qu'à raison, obsolètes, dépassés, excessivement coûteux et qu'ils ont décidé de ne pas conserver ?

Et puis voici une ultime réflexion qui dépasse peut-être quelque peu le cadre de cette prise de parole: il n'y a pas de libre circulation des idées sans une libre circulation des hommes. Alors, prenons garde, dans nos sociétés, à ne pas remplacer la circulation des individus par la circulation des informations, et la circulation des histoires, des consciences, des corps, par celle de réalités purement virtuelles. Attention à ne pas entériner, cautionner ces changements qui nous éloignent un peu plus d'un idéal, ô combien *idéal* aujourd'hui, d'un monde réellement ouvert c'est-à-dire où le séjour et le déplacement ne sont pas réservés à quelques ayant-droits. Rappelons-nous ce que déclarait Etienne Balibar en 1997 à propos de d'hommes et de femmes qui précisément devaient le maintien de leur présence en France non à des institutions mais à des réseaux (de soutien, de solidarité) : « Nous leur devons d'avoir forcé les barrières de la communication, de s'être fait voir et entendre pour ce qu'ils sont : non des fantasmes de délinquance et d'invasion, mais des travailleurs, des familles à la fois d'ici et d'ailleurs, avec leurs particularismes et l'universalité de leur condition de prolétaires modernes. Ils ont fait circuler dans l'espace public des faits, des questions, des oppositions même sur les problèmes réels de l'immigration, au lieu des stéréotypes entretenus par les monopoles dominants de

l'information. Ainsi nous comprenons mieux ce qu'est une démocratie : une institution du débat collectif, mais dont les conditions ne sont jamais données d'en haut. »³

Le réseau est un contre-pouvoir. Il ne vaut que s'il rapproche ceux qui, malgré les dispositifs ou les institutions qui les en empêchent, n'ont renoncé ni au désir ni au projet de se « retrouver ». Il ne vaut rien quand il les maintient, de force, séparés.

Merci.

³ E. Balibar, *Ce que nous devons aux « Sans-Papiers »* in « Droit de cité », Paris, PUF, 2002, pp.23-24.